



**Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas  
Du 1 août 2022, à 21h00**

Présents : BIGARAN Olivier, BELOU Gilles, de PINS-LOZE Etienne, FEYER Richard, LACOURT Laurent, LAPUELLE Clémence, MONDON Lucile, TAUPIN Anthony, TESTE Ludivine

Absents excusés : BARTHES Magali, BESSIERE Pierre-Gaël (procuration à Laurent LACOURT), HIEST Michaël, MASSOL Eva, MAURY Sylvain

Absent : Fabian GIZA

**6-1-2022 Délibération choix de l'organisme bancaire pour réaliser un emprunt de 280000€**

Laurent LACOURT indique que 4 banques ont été sollicitées :

- la banque populaire ne finance que la moitié
- le crédit mutuel ne finance pas du tout
- la caisse épargne à un taux de 3,8% qui est au-dessus du taux d'usure
- le crédit agricole à un taux de 2,97% sur 20 ans, avec des frais de dossier de 500€  
Soit un coût total de 92000€

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 10

Suffrages Exprimés : 10

Nul : 0

Majorité absolue : 7

10 voix en faveur du crédit agricole

**6-2-2022 Délibération actualisation des tarifs de la cantine et de la garderie municipale pour l'année scolaire 2022-2023**

Sylvain MAURY explique que les prix des matières premières augmentent, le traiteur va appliquer une hausse de 7 % soit 20 centimes par repas. Il est donc proposé de fixer le prix du repas à 3,65€ par repas au lieu de 3,45€

Pour la garderie il est proposé de maintenir les tarifs actuels, à savoir :

- matin 1€
- midi 1€
- soir 1,5€

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 10

Suffrages Exprimés : 10

Nul : 0

Majorité absolue : 7

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **6-3-2022 Délibération modification de la durée hebdomadaire de travail de Mme Corinne Parent**

Le contrat est de 15 heures par semaine annualisées, depuis 2 ans. Au vu des effectifs deux services ont lieu pour les grands qui engendrent deux heures complémentaires chaque jour. Il est proposé de les inclure en partie dans le contrat en le portant à 16h30

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 10

Suffrages Exprimés : 10

Nul : 0

Majorité absolue : 7

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **6-4-2022 Délibération autorisant le Maire à déposer une déclaration préalable au nom de la commune pour les aires de jeux**

Clémence LAPUELLE détaille que le conseil doit autoriser la Maire à déposer une déclaration préalable en vue de l'installation des aires de jeux.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 10

Suffrages Exprimés : 10

Nul : 0

Majorité absolue : 7

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **6-5-2022 Délibération approuvant l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle B733**

Monsieur Laurent LACOURT ne prend pas part aux discussions et s'abstient lors du vote.

Il s'agit de la parcelle concernée par l'installation de l'antenne relais free.

L'objectif étant que cette antenne soit sur un terrain communal afin que les loyers reviennent à la mairie. Le notaire a indiqué qu'une donation n'était pas possible. L'acquisition à l'euro symbolique est l'option retenue.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 10

Suffrages Exprimés : 8

Nul : 0

Majorité absolue : 7

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Désignation d'un référent laïcité : nous sommes en attente d'un retour du centre de gestion

Q : Pourquoi emprunter et endetter la commune alors qu'il faudra emprunter pour l'assainissement ?

R : Clémence indique que les renseignements ont été pris auprès de la trésorerie sur la capacité de financement de la commune : les finances de la commune sont saines, l'emprunt pour la maison n'ampute pas notre capacité d'emprunt, de plus l'assainissement a sa propre ligne de financement, en budget annexe.

Q : Comment la secrétaire de mairie va assurer ses missions suite à la fin de contrat de l'agent d'accueil

R : Laurent répond que la volumétrie horaire de la commune pour ce type de poste est supérieure à la norme, il a donc été validé de ne pas conserver le poste accueil. L'objectif est de tester ce nouveau mode de fonctionnement, la secrétaire a les capacités de gérer et sera accompagnée notamment sur la priorisation des missions et la construction de la fiche de poste.

Q : Pourquoi des arbres ont été coupés chemin de Bellegarde ?

R : Laurent indique que cela découle d'une demande d'élagage d'Orange. En effet, un habitant à demandé un raccordement fibre qui lui a été refusé en attendant l'élagage pour permettre le passage des fils et du technicien.